

27 RUE
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.000 €

*Siège social : 611 route de Constans Bas – 46 090 BELLEFONT-LA
RAUZE*

R.C.S. Cahors : 885 054 247

**PROCES VERBAL DE DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 1^{er} JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 1er juillet,

A neuf heures,

Monsieur Thomas BRIGNON, Associé Unique de la société 27RUE Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé au 611 route de constans Bas – 46 090 BELLEFONT-LA RAUZE, immatriculée au RCS de CAHORS sous le numéro 885 054 247a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) - Transfert du siège social
- 1) - Pouvoir pour la formalité.

2) dépose sur le bureau les documents suivants :
- le texte du projet des résolutions,

3) adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide de transférer le siège social du 611 route de Constans Bas – 46 090 BELLEFONT-LA RAUZE au 15 avenue du Cimetière – 31 500 TOULOUSE.

TB

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - Siège social

« *Le siège social est fixé : 15 avenue du Cimetière – 31 500 TOULOUSE* »

».

Le reste de l'article demeure sans changement.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Thomas BRIGNON

